



SIEGE SOCIAL : 40 RUE DE LA  
BRELANDIERE - 86100  
CHÂTELLERAULT

MISE À JOUR : Juin 2023

# TARIFS 2024

Pour avoir le **droit d'accéder au Parc de Loisirs « Les Maillards »** situé sur la commune de Leigné les Bois, vous devez être adhérent. Peuvent être adhérents :

- **Les Comités d'Entreprises (CE ou CSE)** qui versent une contribution à l'Association décidée par le bureau en place.
- **Les Associations, collectivités locales ou personnes morales** dont les conditions d'adhésion sont prévues lors de la signature d'une Convention avec l'Association (Une participation annuelle est demandée).
- **Les personnes isolées** : participation décidée par le Bureau de l'Association ⇒ **65 €/an.**
- **Les personnes isolées demandeur d'emploi** ⇒ **40 €/an.**



Pour organiser des soirées en famille, entre amis, trois salles sont mises à votre disposition. Une aire de pique nique est également à votre disposition pour vos repas champêtres

## LOCATION SALLE :

-Forfait JOURNEE du lundi au vendredi: 9 H / 9 H

-Forfait WEEK-END du samedi 9h au lundi 9H (en option remise des clefs le vendredi à 17h)

Caution matériel de 200 € ou 300 € (si deux salles) et caution ménage 70€

salles	capacité d'accueil	du 1 <sup>er</sup> mai au 30 septembre		du 1 <sup>er</sup> octobre au 30 avril	
		Week-end :	Journée :	Week-end :	Journée :
n° 1	100 personnes maxi avec cuisine	220 € + 20€ (*)	165 €	275€ + 20€ (*)	200 €
n° 2 ou N°3	40 personnes maxi	110 € + 20€ (*)	82 €(*)	135 € + 20€ (*)	100 €(*)

(\*) option remise des clefs le vendredi à 17h

(?) Possibilité de louer les salles n°2 & 3 à la journée, le Week-end

20€ de réduction en cas location simultanée de plusieurs salles

Si location sur 2 jours, application tarif WE



Vous souhaitez séjourner quelque temps aux Maillards, 4 mobil homes et des emplacements de camping sont mis à votre disposition. Carte d'adhésion temporaire de 10€ pour les non adhérents. qui n'ouvre pas au droit de pêche.

## LOCATION MOBIL HOME OU EMPLACEMENT DE CAMPING

Caution MOBIL HOME matériel 200 € et caution ménage 70€

Mobil home 6 places	Emplacement camping-car avec électricité	Emplacement de camping	
		sans électricité	avec électricité
40 € / 1 <sup>ère</sup> nuit puis 30€ 150 € / semaine	10 € / nuit 60 €/semaine	8 € / nuit 45 €/semaine	10 € / nuit 60 €/semaine



## DROIT DE PÊCHE :

Pour les personnes isolées parrainées : Droit de pêche **compris dans l'adhésion annuelle (65 €)**

Vos invités doivent s'acquitter d'un droit de pêche : **5 €** par jour. Carte d'invité à retirer auprès des gardiens

POUR ACCEDER AU PARC, VOUS DEVEZ ADHERER A L'ASSOCIATION :

Pour tous renseignements :

- CONSULTEZ VOTRE C.E.

- APPELEZ LE 05.49.86.53.48 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 13H30 à 14H30.